

ANALYSE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR ÉOLIEN EN ONTARIO

RÉSUMÉ

L'énergie éolienne en Ontario aujourd'hui

En un peu plus de dix ans, l'énergie éolienne s'est taillé une place déterminante dans le portefeuille énergétique propre, fiable et diversifié de l'Ontario. La construction et l'exploitation de projets éoliens représentent une grande partie du secteur provincial actuel. Ces projets stimulent l'économie par la croissance des investissements, de l'emploi, des paiements de location aux propriétaires fonciers et des recettes foncières. La chaîne d'approvisionnement complexe et bien rodée, qui comprend entre autres des services manufacturiers et professionnels, emploie des milliers d'Ontariens.

- Puissance installée : >5 000 MW
- Part comblée des besoins en électricité de la province : ~7,5 % du total
- Proportion de la puissance éolienne mise en service en Ontario : 40 % du total au Canada
- Puissance additionnelle en développement : ~500 MW

Importantes retombées économiques

L'exploitation commerciale de l'éolien en Ontario date de 2006, et depuis, de nouveaux projets voient sans cesse le jour. Ces installations génèrent des retombées économiques de la conception, à la fabrication et à la construction, jusqu'à l'exploitation. Les parcs éoliens actuels et les engagements établis en matière de production continueront d'être très profitables à l'Ontario jusqu'en 2030.



64 500
équivalents temps
plein directs et
indirects



4,6 milliards
de dollars
de gains directs et
indirects



6,2 milliards
de dollars au PIB en
retombées directes
et indirectes



12,5 milliards
de dollars
d'investissements

Retombées économiques cumulatives de 2006 à 2030.

Retombées économiques : un éventail de sources et de formes

Paiements de location aux propriétaires fonciers • Impôts fonciers • Retours aux prêteurs et aux détenteurs d'actions (dont les municipalités et les communautés autochtones) • Travaux d'ingénierie, d'électricité et de conception • Contrats de nettoyage et de préparation des sites • Évaluations et permis environnementaux • Contrats de construction • Fabrication de composants • Transport des matériaux • Contrats d'entretien • Fonctions opérationnelles • Services professionnels, notamment juridiques et comptables • Mises à niveau du réseau de transport

Un avenir prometteur pour l'éolien

L'Ontario devra augmenter sa production d'électricité d'ici le début des années 2020. En ajoutant l'énergie éolienne à son portefeuille au fur et à mesure qu'elle est produite, la province pourra poursuivre sa transition vers un système énergétique sobre en carbone et continuer de tirer profit de cette filière de production d'électricité mise en service qui est aujourd'hui perçue comme la plus abordable au Canada. Les parcs subséquents, au-delà des installations actuelles et des projets en cours, ne feront que bonifier les importantes retombées économiques dont jouit déjà l'Ontario.

Le rapport original, *Wind Dividends: An Analysis of the Economic Impacts from Ontario's Wind Procurements*, a été publié en 2015. La présente mise à jour fait état des changements prévus en matière d'approvisionnement en énergie éolienne depuis l'analyse initiale. Le rapport et la mise à jour ont été préparés par Compass Renewable Energy Consulting Inc. à l'utilisation et au profit exclusifs de CanWEA. Ils font foi des meilleurs efforts et jugements de Compass, fondés sur l'information à sa disposition au moment de la rédaction de chaque document. Compass n'est pas responsable de l'utilisation qu'en fait le lecteur, de la confiance qu'il leur porte ou des décisions qui en découlent. Elle n'offre aucune garantie et ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite. Le lecteur assume l'entière responsabilité engagée par lui ou par une partie tierce en raison de la confiance accordée aux rapports ou aux données, renseignements, conclusions et opinions qui s'y trouvent. Par « équivalent temps plein » (ETP), on entend un emploi à plein temps pendant un an : 1 ETP = 2 080 heures.